



Le Commissaire à la santé et au bien-être forcé de fermer boutique

**« Un obstacle de moins sur la route du ministre de la Santé
et des Services sociaux? »**

- Claude Leblond, T.S., président, OTSTCFQ

Montréal, le 21 mars 2016 - Le président de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, M. Claude Leblond, T.S., s'est dit déçu d'apprendre la cessation des activités du Commissaire à la santé et au bien-être. « Avec l'abolition de ce poste d'observateur indépendant, c'est un autre témoin de la qualité des soins et services qui disparaît; dans le contexte actuel de restructuration majeure du réseau, de coupes budgétaires et de transferts d'effectifs vers les groupes de médecine familiale (GMF) ce n'est certainement pas une bonne nouvelle », croit M. Leblond. « Clairement, le ministre de la Santé et des Services sociaux fonce droit devant avec sa vision d'un nouveau système de santé et de services sociaux en éliminant les voix discordantes ou celles qui jettent un regard objectif sur l'impact de ces mesures sur la quantité et la qualité des soins et services ».

**Mandat transféré au ministère de la Santé et des Services sociaux
et à l'Institut national d'excellente en santé et services sociaux**

La décision du ministre de transférer le mandat du Commissaire à des fonctionnaires de son ministère et à l'INESSS ne rassure pas l'OTSTCFQ : « Pour avoir l'heure juste, il est essentiel de pouvoir compter sur l'éclairage neutre d'observateurs indépendants. Le Commissaire à la santé et au bien-être, malgré de modestes moyens, était à l'écoute des intervenants et de la population. Lui seul avait le mandat d'évaluer l'efficacité et l'efficience du réseau. Sa disparition est une bien mauvaise nouvelle. « Récemment, dans le cadre des consultations publiques qu'il menait sur le panier de services, M. Salois a manifesté un grand intérêt pour le point de vue que nous défendons dans ce dossier, ajoute M. Leblond. Quel chemin prendront maintenant tous ces avis et suggestions transmis au Commissaire? Il semble que le ministre Gaétan Barrette ait pris à son compte le proverbe voulant qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même », de conclure le président de l'OTSTCFQ.